



**UN CHOIX STRATÉGIQUE,  
AFFIRME CHAÏR  
BOULAÏKHRAS,  
P-DG DE SONEGAZ** p.4

VIOLATION DE LA LOI ÉLECTORALE

# LES FRAUDEURS EN PRISON !



© Photo : D.R.

L'impunité n'a plus cours dans les opérations électorales. La justice algérienne a frappé d'une main de fer les auteurs de pratiques frauduleuses commises lors des élections législatives du 12 juin 2021. Trente-cinq personnes viennent d'être placées sous mandat de dépôt et dix autres sous contrôle judiciaire pour violation des dispositions de la loi organique portant régime électoral lors des élections législatives du 12 juin, selon un communiqué du ministère de la Justice.

p.2

**Valorisation des déchets ménagers : «Le nombre d'employés activant dans le secteur est inférieur à 5.000»** p.3



LE DG DES FORÊTS  
**«Des moyens  
colossaux  
pour lutter  
contre les feux  
de forêts»** p.3



REMBOURSEMENT DES  
DETTES D'ENTREPRISES  
**233 dossiers  
supplémentaires  
validés** p.4

**MDN**

**Chanegriha en visite officielle en Fédération de Russie**

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a entamé, à partir d'hier lundi, une visite officielle en Fédération de Russie, sur invitation du général d'Armée Choïgou Sergueï Koujouguévitch, ministre de la Défense russe



**Accident mortel**

**L'auteur condamné à 3 ans de prison ferme**

Le Tribunal d'Hussein Dey a prononcé, lundi, une peine de trois (03) ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA à l'encontre de l'auteur de l'accident de la circulation qui a coûté la vie à un jeune homme qui s'appropriait à changer la roue de son véhicule au niveau de la rocade Sud de Aïn Naâdja.

**Industrie**

**Lancement de la plate-forme numérique «Istithmari» au profit des opérateurs économiques**

La plate-forme numérique «Istithmari» a été lancée hier lundi à Alger pour permettre aux opérateurs économiques et aux porteurs de projets d'investissement de soumettre directement leurs préoccupations aux services du ministère de l'Industrie sans intermédiaire.

Violation de la loi électorale

# Les fraudeurs en prison !

**L'impunité n'a plus cours dans les opérations électorales. La justice algérienne a frappé d'une main de fer les auteurs de pratiques frauduleuses commises lors des élections législatives du 12 juin 2021.**

Trente-cinq personnes viennent d'être placées sous mandat de dépôt et dix autres sous contrôle judiciaire pour violation des dispositions de la loi organique portant régime électoral lors des élections législatives du 12 juin, selon un communiqué du ministère de la Justice.

Les juridictions ont également prononcé contre certains «des peines de prison ferme oscillant entre six et dix-huit mois et une amende allant jusqu'à 100.000 DA», et ce, dans le cadre de poursuites judiciaires conformément aux procédures de comparaison immédiate pour trente-neuf personnes et d'enquête judiciaire pour trente autres.

La police judiciaire «poursuit ses investigations à travers l'ensemble du territoire national concernant 86 faits signalés impliquant soixante-sept personnes et d'autres non identifiées», selon le ministère.

Les faits signalés concernent notamment «la distribution le jour du scrutin de documents en lien avec la campagne électorale, la perturbation du fonctionnement d'un bureau de vote, l'intrusion dans un centre de vote, le vol de bulletins de vote d'un bureau de vote pour leur distribution à l'extérieur, l'offre de dons en numéraire aux électeurs pour influencer leur vote et l'introduction de bulletins de vote dans l'urne sans la présence d'électeurs».

Ces faits ont donc trait notamment à la corruption, puisqu'il s'agit de «l'offre de dons en numéraire aux électeurs pour influencer leur vote» et ce que l'on appelle communément bourrage d'urnes, «l'introduction de bulletins de vote dans l'urne sans la présence d'électeurs».

Le Président Abdelmadjid Tebboune veut éradiquer du processus électoral ces deux pratiques qui étaient courantes et qui avaient fini par accréditer l'idée chez de nombreux électeurs que tout était joué à l'avance et qu'il ne servait à rien de se déplacer jusqu'au bureau de vote pour faire le choix du bulletin à glisser dans l'urne.

Le Président Tebboune a insisté pour que les élections législatives soient propres et qu'elles reflètent fidèlement la volonté des électeurs et leurs choix. Il s'était



■ Tebboune : «Quel que soit le taux de participation aux élections, nous exigeons qu'elles soient intègres, transparentes et fassent ressortir celui qui mérite la confiance du peuple». (Photo:DR)

exprimé dans ce sens, début avril, lors de sa rencontre périodique avec des responsables de médias nationaux : «Quel que soit le taux de participation aux élections, nous exigeons qu'elles soient in-

tègres, transparentes et fassent ressortir celui qui mérite la confiance du peuple». La médiatisation des actions de la justice contre les fraudeurs électoraux au moment où se dérou-

lent les épreuves du Bac, va donner à réfléchir également aux tricheurs professionnels qui ont pour but de toucher à la crédibilité de ce prestigieux examen que les lycéens et leurs parents considèrent décisif pour l'avenir. Pour rappel, en septembre dernier, la Justice avait prononcé des peines d'emprisonnement pour des faits liés à la fuite des sujets de l'examen du baccalauréat ou la diffusion des corrigés.

Cela s'est passé devant les tribunaux de Hassi Bahbah (Djelfa), de Tébessa et d'Al Aouinet (Tébessa) Laghouat, Ksar Chellala, Oued Rhiou (Relizane), El Menia. De lourdes peines de prison et de fortes amendes ont été infligées aux accusés qui avaient fuité des sujets et diffusé leurs corrigés. Le ministère de la Justice avait affirmé que l'Organe national de lutte et de prévention contre la criminalité liée aux TIC et les brigades de lutte contre la cybercriminalité à travers le territoire national, œuvrent grâce «à leur vigilance constante et permanente, jour et nuit, à suivre de tels agissements en vue de garantir le bon déroulement des épreuves du Baccalauréat. Concernant le processus électoral, le dispositif judiciaire de répression vise non seulement la fraude durant les opérations de vote mais aussi les actes de sabotage pour empêcher les scrutins.

Début mai, un communiqué des services du Premier ministre, annonçait un dispositif législatif visant à garantir le bon déroulement du scrutin du 12 juin, notamment à travers les sanctions pénales prévues en la matière énoncées dans les articles 294 à 313 de la loi organique portant régime électoral. Ces articles

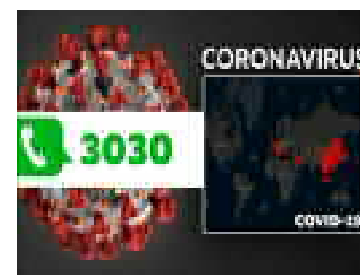
## Justice Plusieurs sessions de formation au profit des magistrats et fonctionnaires du secteur

■ Dans un communiqué rendu public, le ministre de la Justice a indiqué qu'il organise du 20 juin au 16 août 2021, des sessions de formation au profit de plusieurs magistrats et fonctionnaires du secteur. Ces sessions de formation sont organisées dans le cadre de la coopération et du partenariat avec les instances nationales et internationales, a indiqué le même communiqué. Cette formation concerne 48 magistrats des cours et un magistrat enseignant de l'école supérieure de magistrat (ESM), elle a pour thème «Protection des droits de la propriété intellectuelle».

Cependant, dans le cadre de la coopération avec la cellule de traitement du renseignement financier, quatre (4) magistrats participeront à des séances d'information via internet sur «la Convention des Nations unies sur la lutte contre la corruption et le recouvrement d'avoir relatifs au blanchiment des revenus de la corruption. Dans le cadre de la coopération avec la Ligue arabe, deux (2) magistrats devront participer à une session de formation sur une plate-forme numérique sur «la justice amie de l'enfant», les 25 et 26 juin en cours, organisée par le Secrétariat général de la Ligue arabe en coopération avec le Mouvement mondial pour l'enfance/section Palestine. Un total de 21 magistrats devra également participer à une session de formation spécialisée sur «les contrats commerciaux internationaux, du 21 juin au 1<sup>er</sup> juillet à l'Ecole supérieure de magistrature (ESM) à Koléa (Tipasa) animée par les deux experts, à savoir Mme Akroun Yakout et M. Bessai Mohamed Toufik, et ce, dans le cadre de la coopération avec le programme européen d'appui au secteur de la Justice en Algérie. Cette session vise à informer les magistrats sur une série de contrats internationaux et la loi en vigueur concernant les droits et les devoirs des parties signataires, notamment les contrats de transport maritime, de l'investissement international et des contrats d'assurances. Un total de 100 professionnels, (secrétaires généraux des Cours de justice, des chefs de service de la gestion administrative auprès des tribunaux administratifs et des cadres et fonctionnaires de l'administration centrale) devront prendre part à une formation virtuelle sur «la modernisation de la gestion via le rendement», et ce, du 27 au 29 juin en cours.

Lors de cette rencontre, les outils de perfectionnement du rendement en matière de gestion de l'appareil judiciaire seront mis en lumière, notamment en matière de gestion des ressources humaines et les mécanismes d'amélioration des relations de travail collectives et individuelles. Enfin, 34 fonctionnaires participeront à deux sessions de formation du 20 et 24 juin en cours.

Moncef Redha



**REPÈRE  
Réfugiés sahraouis**

**Le rôle de l'Algérie dans le soutien aux réfugiés sahraouis mis en avant**

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a mis en exergue dimanche le rôle de l'Algérie dans le soutien aux réfugiés sahraouis à travers l'amélioration des conditions de vie dans les camps des réfugiés près de Tindouf.

«L'Algérie déploie des efforts continus dans l'amélioration des infrastructures et des structures essentielles au profit des réfugiés sahraouis», a indiqué le Conseil dans un communiqué à l'occasion de la Journée internationale des réfugiés. Et de souligner : «L'Algérie œuvre à prendre en charge les réfugiés sahraouis avec le groupe de l'ONU accrédité en Algérie, notamment le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) et les autres agences onusiennes qui soutiennent le programme destiné aux réfugiés sahraouis». Le CNDH a rappelé que l'Algérie œuvre en partenariat avec le HCR à intensifier les efforts pour faire face et freiner le Coronavirus parmi les réfugiés à travers la sensibilisation des réfugiés durant la pandémie et la mobilisation de ressources supplémentaires pour répondre aux demandes et besoins des réfugiés et garantir leur accès au vaccin».

Le Conseil a appelé à «la nécessité de fournir l'accès de tous les réfugiés au vaccin étant donné que le Coronavirus continue de faire des victimes sans distinction».

Agence

prévoient des peines d'emprisonnement allant jusqu'à 20 ans, notamment pour les actes de destruction ou d'enlèvement d'urnes, d'atteinte au déroulement du scrutin et troubles aux opérations de vote.

De toute évidence, l'ère de l'impunité et encore moins de la complaisance est terminée pour les fraudeurs en tous genres et pour ceux qui ont pris l'habitude de ne pas respecter la loi sans craindre la justice.

Lakhdar A.

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com



Ali Mahmoudi, DG des forêts :

## «Des moyens colossaux pour lutter contre les feux de forêts»

**A l'entame de la saison estivale, la hantise des feux de forêts revient, souvent la cause reste méconnue même après de multiples enquêtes diligentées.**

Cette année, le Directeur général des forêts, Ali Mahmoudi, rassure que «tous les moyens seront exploités pour lutter contre ces feux de forêts».

Lors de son passage à l'émission «Dayf Essabah sur les ondes de la Radio algérienne de la Chaîne I, le DG des forêts a dévoilé que sa direction compte s'acquérir de lanceurs d'eau et de 80 camions citernes pour les interventions, en plus de s'acquérir des drones pour éteindre les incendies dans les endroits difficiles. Il est à noter que le sous-directeur des statistiques et de la communication à la Direction générale



Le Directeur général des forêts, M. Ali Mahmoudi. (Photo : D.R)

de la protection civile (Dgpc), le colonel Farouk Achour a insisté, avant-hier à Oran, sur la nécessité d'associer les médias à l'effort national de prévention.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cinquième session de formation sur les techniques de communication au profit d'officiers chargés de l'information et de la communication des wilayas de l'Ouest et du Centre du pays, le colonel Achour a souligné que «l'implication des médias à l'effort national de prévention est nécessaire», considérant les médias «d'associés essentiels dans la mise en place de la culture préventive».

«Ceci permet d'éviter, quotidiennement, un grand nombre d'accidents, notamment en ce qui concerne les asphyxies au CO2, l'intoxication des enfants par les détergents et les noyades qu'on peut éviter par le respect de consignes de base, à l'instar de l'aération, l'interdiction de la baignade au niveau des plages non autorisées et aussi ne pas laisser des produits dangereux à la portée des enfants», a-t-il déclaré. Le même responsable a indiqué que cette session de formation, qui s'étale sur deux jours, concerne 12 wilayas du Centre et de l'Ouest du pays et vise à améliorer l'activité des officiers char-

gés de la communication, à travers l'utilisation idoine des moyens de communication, notamment les réseaux sociaux, afin de mettre en place la culture préventive.

Concernant la plate-forme numérique pour faciliter la communication lors des crises et des catastrophes, toujours en cours d'essai, le colonel Farouk Achour a fait savoir que les essais effectués dans plusieurs wilayas ont été «très concluants et seront généralisés, à l'avenir, au niveau national».

Pour ce qui est des préparatifs de la saison estivale, le même responsable a indiqué que la surveillance des plages, de même que la lutte contre les incendies, commencera le 1<sup>er</sup> juillet, affirmant que tous les moyens d'intervention seront mobilisés et insistant, pour cette année, sur l'importance du travail de proximité et de la sensibilisation des estivants et des amateurs des espaces boisés et forestiers sur un comportement responsable pour éviter les accidents et les incendies.

Sur un autre plan et concernant la préparation des Jeux méditerranéens qu'Oran abritera du 25 juin au 5 juillet 2022, le directeur de la Protection civile de la wilaya d'Oran, le colonel Souiki Mahfoud a annoncé que 500 agents seront mobilisés et travailleront dans le cadre d'un dispositif consacré à la prévention et à la sécurisation des sites durant toute la durée de cette manifestation sportive internationale.

Djamila Sai

### ENVIRONNEMENT

Plusieurs actions ministérielles concrétisées

### Le ministère de l'Environnement dresse son bilan

Au cours du premier semestre 2021, plusieurs actions ont été entreprises par le ministère de l'Environnement, en priorisant celles ayant un impact direct sur la qualité de vie du citoyen et le respect des exigences du développement durable, selon un bilan qu'il a rendu public. Le ministère a ainsi axé ses actions sur l'optimisation de la gestion des déchets. A cet effet, il a mené, au cours des 5 premiers mois de l'année en cours, des actions qui ont permis de poursuivre les opérations d'éradication des décharges sauvages et la mise en service des centres d'enfouissement technique (CET).

Pour ce qui est de la valorisation des déchets organiques, trois stations de compostage ont été réalisées et neuf stations de traitement de lixiviats, en plus de la poursuite de l'exécution d'un programme d'appui aux collectivités locales de 4 wilayas-pilotes (Jijel, Oum El Bouaghi, Ouargla et Sétif), selon le bilan.

D'autres actions de dépollution ont été effectuées, telles la prise en charge des déchets d'amiante dans les localités de Meftah, Bordj Bou-Arréridj, Zahana, Gué de Constantine. Dans ce cadre, il a été procédé à des inspections et contrôle des établissements classés prioritaires, déversant leurs rejets dans le milieu naturel sans traitement. Ce qui a abouti aux constats de 71 infractions qui ont été soldés par des sanctions. S'ajoutent à cela 65 contrôles des installations classées à risque, ce qui a abouti à 14 infractions et la notification de 35 sanctions.

Les services du ministère ont effectué 785 visites d'inspection et de contrôle périodiques qui ont été soldées par 1.391 infractions et 35 sanctions et au contrôle des eaux de baignade de 185 plages. Une opération toujours en cours.

D'autre part, le ministère a procédé à l'organisation des filières de valorisation des déchets, à travers le développement des emplois et la promotion de l'entrepreneuriat vert, en élaborant des programmes de formation sur les métiers verts et l'accompagnement des jeunes porteurs d'idées de projets verts à la création d'entreprises et Starts-up. Concernant la «transition écosociale», le ministère a recensé 883 associations à rayonnement national, et a accompagné et encadré des activités environnementales. Il a, dans ce cadre, réalisé 1.185 activités de communications, de sensibilisation et d'éducation. 187 associations et clubs de l'environnement ont bénéficié d'encadrement et de soutien, selon le même bilan.

Djamila Sai

### BRÈVE

#### Bourse

### Les étudiants algériens à l'étranger invités à renouveler leur bourse

Les étudiants algériens boursiers à l'étranger sont invités à procéder au renouvellement de la bourse au titre de l'année 2021-2022 via une plate-forme numérique dédiée à cette opération, indique, dimanche, un communiqué du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique.

«Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique informe l'ensemble des étudiants boursiers à l'étranger que, compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'opération de renouvellement de bourse au titre de l'année 2021-2022 s'effectuera via la plate-forme numérique dédiée à cette opération», précise la même source.

A cet effet, les étudiants concernés par le renouvellement sont invités «à déposer leurs dossiers au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires, qui, à leur tour se chargeront du dépôt des dossiers des étudiants au niveau de la plate-forme», ajoute le communiqué. S'agissant du retour des étudiants en Algérie, la même source explique que «pour ceux qui ont terminé leur formation, les billets d'avion du retour définitif seront pris en charge par leurs établissements d'origine». «Pour les étudiants ayant bénéficié d'une bourse d'études pour l'année 2020-2021 pour la Hongrie, l'Irlande et l'Espagne, ces dossiers ne sont pas prioritaires et ne sont pas concernés par le retour pendant les vacances d'été afin qu'ils puissent optimiser et progresser dans leur cursus, vu que leur mise en route est intervenue à la fin de l'année 2020 et au début de l'année 2021», détaille encore le ministère.

«Pour les étudiants des autres promotions qui n'ont pas rejoint l'Algérie depuis deux (2) années, en raison de la pandémie de la Covid-19, leurs billets seront pris en charge, en leur rappelant également qu'ils doivent au moment du retour dans le pays d'accueil procéder à la réservation de leurs départs par leurs propres moyens».

Agence

### Valorisation des déchets ménagers

## «Le nombre d'employés activant dans le secteur est inférieur à 5.000»

Dans son dernier rapport, l'Agence nationale des déchets (AND) a fait savoir que le nombre d'employés activant dans la valorisation des déchets ménagers et assimilés (DMA) est inférieur à 5.000 à travers le territoire national. Un chiffre qui, cependant, beaucoup plus important en comptabilisant les activités informelles dans ce domaine, selon le même rapport.

Le rapport de 2020 précise que les activités formelles relatives à la valorisation des DMA comptent actuellement 4.813 employés avec une moyenne mensuelle de 22 tonnes de déchets valorisés par chaque employé, sur la gestion des déchets, prévoyant que le nombre d'employés dans cette activité ne dépasserait pas 8.660 personnes en 2035. L'agence a soulevé, en outre, plusieurs contraintes qui freinent l'essor de cette activité en Algérie entraînant des pertes considérables sur le plan économique et écologique. Parmi ces entraves, les auteurs du rapport évoquent la difficulté d'accès aux gisements. Les opérateurs économiques ont

des difficultés pour accéder directement aux gisements des déchets au niveau des installations de traitement», ont-ils fait observer. Les opérateurs font également face aux difficultés d'accès au foncier. «D'ailleurs, la grande majorité d'entre eux ne disposent pas d'un foncier suffisamment adapté aux activités de valorisation des déchets, ce qui influe directement sur la capacité de tri, de stockage et de valorisation», note le rapport. A ces contraintes, s'ajoute la quasi-absence d'une main d'œuvre locale et le regard négatif de la société vers ce genre d'activité, ce qui constitue un véritable obstacle pour le développement de cette filière. L'Agence évoque, par ailleurs, l'absence d'infrastructures adaptées pour le bon déroulement des opérations du tri. Actuellement, le pays dispose de 39 hangars de tri et 11 centres de tri opérationnels.

«Cependant ces centres de tri sont peu rentables compte tenu de la précarité des conditions de travail et l'absence de performances techniques», peut-on lire

dans le rapport. Les capacités de récupérations de ces centres de tri varient entre 80 et 100 tonnes par jour. «Mais cette capacité est difficilement atteinte à cause de l'absence de tri sélectif préliminaire à la source. Ces carences ont des conséquences considérables sur la gestion des déchets, préviennent les auteurs du rapport». «Les déchets restent parfois stockés plusieurs jours avant d'être collectés et acheminés vers le centre de tri en vrac, ce qui favorise la génération des lixiviats (jus de décharge toxique pour l'environnement et la santé humaine). Cette situation «favorise l'endommagement de la chaîne de tri et rend les conditions de travail défavorables du fait des nuisances olfactives», a-t-on résumé. Face à ces défaillances, les experts de l'AND recommandent notamment de focaliser sur l'amélioration du rendement des centres de tri existants et la création de nouveaux centres au niveau de 79 centres d'enfouissements techniques qui ne disposent pas encore de centre de tri.

Moncef Redha



Présence du groupe Sonelgaz en Libye

## Un choix stratégique, affirme Chaher Boulakhras, le P-dg de Sonelgaz

**Le Président-directeur général du Groupe Sonelgaz a affirmé, hier lundi à Alger que la présence, effective, du groupe en Libye voisine était un choix stratégique.**

«Cela concrétise d'abord la stratégie globale du pays, ensuite la vision stratégique de groupe Sonelgaz d'aller à l'international. Consolide l'accord de partenariat, signé en décembre 2020, entre Sonelgaz et Gécol à travers un mémorandum d'entente. Et puis il s'agit d'une concrétisation opérationnelle des recommandations du dernier Forum d'Affaires algéro-libyen, tenu le 29 mai dernier», a-t-il indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, Chaher Boulakhras a rappelé que le Groupe Sonelgaz a entamé des investissements en Libye voisine après la conclusion, au mois de décembre dernier, d'un mémorandum d'entente avec l'opérateur libyen Gécol. Une démarche, a-t-il dit, qui met les jalons d'une véritable coopération énergétique entre les deux pays et entre les deux entreprises du secteur. «Aujourd'hui, nous avons déjà des interconnexions avec le Maroc et la Tunisie. Sur proposition du Groupe Sonelgaz, la décision de connecter l'Algérie à la Libye vient d'être prise lors de l'Assemblée générale du Groupe Sonelgaz, tenue le 31 mai dernier», a poursuivi le P-dg du Groupe Sonelgaz. Qualifiant cette décision d'historique pour les deux pays. Il s'agit, a expliqué Chaher Boulakhras, de réaliser entre 520 et 530 km de connexion pour relier les deux pays, de Hassi Messaoud à Ghadamès, en Libye. «Un projet complexe et qui né-



■ Boulakhras : «L'Afrique représente un fort potentiel. 640 millions d'Africains n'ont pas accès à l'énergie. Il y a des pays où le taux d'électrification ne dépasse pas les 14%». (Photo : DR)

cessite d'importants capitaux», a fait remarquer le P-dg de Sonelgaz, révélant que les études de faisabilité ont été lancées et avancent à bonne cadence et que les mécanismes de financements sont graduellement mis en place. «C'est un projet qui prendra deux à trois ans», a poursuivi l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la radio algérienne. Pour Chaher Boulakhras, ce projet d'interconnexion est un projet à moyen terme, mais, observe-t-il, nous avons aussi des projets à très court terme. «Une décision a été prise, lors de notre visite, de renforcer la flotte de l'entreprise libyenne Gécol de turbines mobiles de plus de 265 mégawatts à partir du mois de juillet, car la Libye souffre encore de problèmes de délestages récurrents, et ce, malgré l'intervention des équipes de Sonelgaz sur la centrale de Khoms, près de Tripoli qui a, néanmoins, permis de ré-

cupérer de la puissance et réduire le temps de délestage de 12 heures à 4 ou 5 heures par jour», a poursuivi le P-dg du Groupe Sonelgaz. Une équipe d'une trentaine de techniciens, d'ingénieurs et d'experts de Sonelgaz, a relevé l'invité de la rédaction de la chaîne III de la radio algérienne, travaille en Libye sur différents segments, à savoir, le réseau haute-tension, la numérisation, la maintenance des centrales, la fourniture d'équipements et de pièces de rechanges algériennes. Mais, observe Chaher Boulakhras, le Groupe Sonelgaz voit plus loin. «Cet important projet permettra non seulement d'augmenter les échanges énergétiques entre les deux pays mais aussi, de consolider la vision d'aller vers des interconnexions en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, en Méditerranée et vers les pays arabes, parce que la Libye est connectée

avec l'Égypte qui ouvre la porte à la Jordanie. C'est l'un des projets sur lesquels nous travaillons», a ajouté le P-dg du Groupe Sonelgaz. L'invité de la rédaction de la chaîne III de la radio algérienne a, en outre, fait état de la volonté du Groupe qui songe d'élargir ses marchés de façon concrète, à travers notamment la participation active du Groupe dans les différentes organisations régionales et internationales du secteur de l'énergie. «Notre filiale Ifeg, à travers l'Association africaine de l'énergie, est présente dans 9 pays africains en termes de formation. Nous avons plusieurs marchés cibles sur lesquels nous travaillons, car l'Afrique représente un fort potentiel. 640 millions d'Africains n'ont pas accès à l'énergie. Il y a des pays où le taux d'électrification ne dépasse pas les 14% », a encore indiqué Chaher Boulakhras.

Rabah Mokhtari

### RENCONTRE

Ministère de l'Industrie

### Organisation d'une rencontre sur l'économie circulaire

Le ministère de l'Industrie a fait part, dans un communiqué, de l'organisation aujourd'hui d'une rencontre sur l'économie circulaire intitulée «l'économie circulaire, comme levier de relance de l'industrie nationale». Cette rencontre permettra d'établir les bases d'une feuille de route «réaliste», à court et moyen terme, dans ce domaine. Selon le même communiqué, cette rencontre qui sera présidée par le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, et animée par des experts de haut niveau, verra la participation des institutions et organismes nationaux concernés et d'industriels activant dans les filières à forts impacts environnementaux et économiques.

Durant cette réunion, «seront jetées les bases de l'élaboration d'une feuille de route réaliste, à court et moyen terme, d'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles», a souligné la même source.

Le ministère a indiqué dans le document que cet événement sera l'occasion de mettre en exergue les enjeux de l'économie circulaire qui constitue «un modèle vertueux» pour réduire le gaspillage des ressources naturelles et les émissions de gaz à effet de serre. Il sera également l'occasion d'évaluer la pertinence des choix technologiques et des techniques propres pour la valorisation des déchets et l'allongement de leur «vie» à travers le recyclage.

Elle permettra d'autre part d'examiner les conditions et modalités de remise à niveau technologique des installations existantes et l'optimisation des procédés, ainsi que d'évaluer le dispositif actuel d'accompagnement des entreprises pour la réhabilitation des outils industriels et la diffusion des normes y afférents. Il s'agit, ainsi, de faire prendre conscience aux opérateurs économiques de «l'urgence» de sortir des schémas managériaux forts consommateurs de ressources (importées pour une grande partie) et de créer de nouvelles sources de compétitivité, par la réutilisation des rejets et des déchets et de leur traitement.

Il s'agit, in fine, de «produire mieux et plus avec moins», insiste la même source. Par conséquent, estime le ministère, les entreprises industrielles doivent désormais contribuer «significativement» à très court terme à consolider les équilibres macro-économiques du pays et se positionner dans des perspectives de croissance durable à même «d'améliorer le positionnement international de notre pays».

Soulignant qu'il est «incontestable que la diversification de notre économie doit s'inscrire dans les tendances lourdes de l'industrie mondiale autour de l'économie verte et de l'économie numérique», le ministère a rappelé l'impératif de «s'organiser pour s'insérer dans les chaînes de valeur globales, notamment, dans les filières à haute valeur technologique».

Manel Z.

Remboursement des dettes d'entreprises

## 233 dossiers supplémentaires validés

Le ministère délégué chargé des micro-entreprises, a indiqué avant-hier dans un communiqué que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) (ex-Ansej), a validé 233 dossiers supplémentaires, en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté, pour plus de 35 milliards de centimes.

La même source a fait savoir qu'«en application des axes de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté, une 11<sup>e</sup> séance de travail de la commission de Garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs et de l'Anade et chargée de l'examen de ces dossiers, a été tenue dimanche passé». Lors de cette séance tenue au siège de l'Anade, il a été procédé à l'examen de 500 dossiers présentés par les représentants des banques, débouchant sur la validation de 233 dossiers pour le remboursement de plus de 35 milliards de centimes.

Le traitement de 261 dossiers a été reporté, indique le document en ajoutant que les entreprises en question sont toujours en activité. Il s'agit, donc, de réexaminer les dossiers et d'accompagner ces entreprises par

l'Anade, par un rééchelonnement de leurs dettes, à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités à travers les accords conclus. La même source fait état, également, de la régularisation définitive de 6 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises, à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence. Ainsi, le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés lors des séances, s'élève à 5.515 dossiers, selon le même communiqué qui a fait savoir que d'autres séances seront programmées chaque semaine, d'autant plus que pas moins de 500 dossiers seront examinés à chaque séance.

Il convient de rappeler que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) (ex-Ansej), a accepté, la semaine passée, 287 dossiers supplémentaires, en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté.

A ce sujet, le ministère délégué chargé des micro-entreprises a assuré dans un communiqué, la poursuite de l'opération jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes. Selon la même source, 500 dossiers ont été examinés lors de la réunion tenue au siège de l'Anade, dont 287 ont été acceptés

pour le remboursement de plus de 53 milliards de centimes. Il est à noter que l'Anade a lancé le mois passé sa nouvelle plateforme nommée «Khadamate» qui vise à rendre l'information plus accessible aux jeunes promoteurs désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat à travers le dispositif de cette agence. Le directeur général de l'Anade, Mohamed Chérif Bouaoud, a expliqué que cette plateforme, développée en interne par les cadres de l'Anade, comporte cinq espaces. L'un pour les inscriptions en ligne, le second pour les accords signés avec différents départements et organismes, un troisième dédié à l'inscription des entreprises en difficulté. Le quatrième est réservé aux entreprises qui ont des produits exportables et enfin un cinquième consacré à la collecte des préoccupations des jeunes entrepreneurs.

M. Bouaoud a souligné que cette plateforme accessible sur le lien : <http://khadamate.anade.dz> a été développée dans le cadre de la modernisation et la numérisation des activités de l'agence afin de fournir aux jeunes entrepreneurs toutes les informations qui pourraient leur servir sans pour autant qu'ils aient à se déplacer vers l'agence.

Manel Z.



M'sila

## L'élevage équin résiste contre vents et marées dans le Hodna

**L'élevage équin, activité aux dimensions traditionnelle, touristique et agricole bien ancrées chez les habitants des vastes steppes pastorales du Hodna résiste en dépit de multiples difficultés.**

«Musc», «Sultana», «Farhana», «Hodna» et «Messaouda» sont autant de jolis noms que les éleveurs équins donnent à leurs superbes et élégantes montures qui vouent un attachement particulier à leurs maîtres en accourant vers eux dès que leur nom est prononcé. Malgré les difficultés rencontrées par les éleveurs équins dans la wilaya de M'sila qui compte 2.000 chevaux, selon la direction de wilaya des services agricoles (DSA), les habitants du Hodna tentent de préserver cette activité. Pour expliquer leur attachement viscéral à cet élevage, des éleveurs équins citent le hadith du prophète Mohamed (QLSSSL) : «Le bien est attaché au toupet des chevaux jusqu'au jour de la Résurrection, leurs propriétaires sont aidés et celui qui dépense pour les entretenir est comparable à celui qui tend la main pour faire l'aumône».

Selon Abdallah Ouali, président de l'association des éleveurs équins de la commune de Ouled Madhi et Abdelkader Laâmri, éleveur équin également de la région du Hodna, «la race des pur-sang anglais demeure la préférée des cavaliers pour les spectacles de fantasia et les courses hippiques en raison de leurs grande taille, leur élégance et leur vitesse comparativement au pur-sang arabe ou barbe».

«Cela ne signifie pas toutefois que ces deux races ne conviennent pas pour les courses et la fantasia, mais elles sont classées en deuxième position après le pur-sang anglais», a-t-il néanmoins expliqué.

Les mêmes éleveurs ont affirmé également que le cheval barbe est peu monté actuellement, à part dans les régions d'Aflou (wilaya de Laghouat) et dans certaines régions de la wilaya d'El Bayadh, à cause de sa petite taille notamment.



Ces deux éleveurs ont confié, par ailleurs, que «le dressage des chevaux destinés aux courses débute à un âge inférieur à trois ans, tandis que le dressage des chevaux réservés aux spectacles de fantasia et aux festivals divers est entamé entre 17 et 18 mois».

Durant la course hippique le cavalier mise surtout sur la vitesse de sa monture par rapport à celles de ses rivaux, mais pendant la fantasia les choses diffèrent parfois même d'une région à une autre, de manière individuelle ou collective, en brandissant des épées et en tirant des coups de baroud, debout à dos de cheval. A l'Ouest du pays les spectacles équestres de fantasia se pratiquent à la manière de «l'Emir Abdelkader», illustrant une bataille combinant assauts fulgurants, vitesse et réactivité, explique-t-on, tandis que dans d'autres régions la fantasia est pratiquée à la manière de «Said Ali», traduisant la bravoure de Ali Ibn Abi Taleb, lors des batailles au cours desquelles le cavalier fond à vive allure sur les lignes de l'ennemi supposé sans jamais reculer.

Dans le Hodna, les styles de fantasia pratiqués sont «Mahiaoui» et «Mansouri» et diffèrent des deux premiers que dans certains détails d'exécution. Le cavalier du Hodna revêt un costume particulier n'ayant

rien à avoir avec la tenue du jockey, avec une dominance de blanc composé de Khassa, Erraza et les chaussures Boumessmar (bottes en cuir parsemées de clous). Un soin particulier est accordé à la selle de diverses modèles dont chacune porte un nom telles que «Noss Amara», «Amara», «Amara oua noss» et «Nedjma oua H'lal». Le modèle «Nedjma oua H'lal» dont le prix atteint près de 4 millions DA, remonte à l'époque ottomane en Algérie et très peu de personnes en possèdent une, tandis que les anciennes selles algériennes, datant de plus d'un siècle, dépassent le 1 million DA.

### Des selles à 100.000 et 250.000 DA

Fabriquée dans la wilaya de M'sila par des artisans dont le métier a été relancé ces dernières années grâce au soutien de la Chambre de l'artisanat et des métiers, la selle brodée de fil d'or coûte entre 100.000 et 250.000 DA, a indiqué la direction de cette structure. Outre la selle, le harnachement du cheval se compose de diverses autres pièces dont une paire d'étriers qui coûtent jusqu'à 50.000 DA la paire, le tapis de selle qui protège le dos du cheval coûte encore plus.

Selon les éleveurs équins de M'sila, «la pérennité de cette activité ancestrale reste tributaire du soutien

continu des autorités, auquel cas l'activité sera menacée de disparition pour plusieurs raisons.

Ils citent notamment l'absence d'espaces pour l'entraînement des chevaux, la rareté du fourrage et sa cherté, l'insuffisance de l'aide destinée à chaque cheval, fixée à 60 kg de fourrage par mois, alors qu'un cheval consomme jusqu'à 210 kg par mois.

Par ailleurs, en l'absence de centres de reproduction des pur-sang arabes qui existaient pourtant durant les années 1980, certains éleveurs équins de plusieurs wilayas comme Oum El Bouaghi, Laghouat et M'sila, ont affirmé que cette race de chevaux est actuellement importée en dépit des possibilités locales de relancer sa reproduction dans notre pays.

R.R

Selon les éleveurs équins de M'sila, «la pérennité de cette activité ancestrale reste tributaire du soutien continu des autorités, auquel cas l'activité sera menacée de disparition pour plusieurs raisons.

Ils citent notamment l'absence d'espaces pour l'entraînement des chevaux, la rareté du fourrage et sa cherté, l'insuffisance de l'aide destinée à chaque cheval, fixée à 60 kg de fourrage par mois, alors qu'un cheval consomme jusqu'à 210 kg par mois.

**Félicitations**

**EXAMEN DE CINQUIEME  
JUN 2021**

**Brahim Taïbi**



De nouveaux challenges t'attendent : un nouveau départ, de nouveaux défis, de nouveaux projets... En attendant les familles **Taïbi** et **Radji** te félicitent chaleureusement pour ta brillante réussite ! Bravo Brahim, pour les excellents résultats obtenus à l'examen d'entrée en 1<sup>re</sup> AM avec une moyenne de 9,10 ! Tu confirmes en vrai fan du Barça.

**La réussite, et rien que la réussite !  
Visca El Barça**



Cause palestinienne

## La Ligue arabe souhaite une position européenne «cohérente»

**Le secrétaire général de la Ligue arabe (LA), Ahmed Aboul-Gheit, a exprimé dimanche son espoir de voir une «position européenne plus unie et plus cohérente concernant les droits des Palestiniens», exprimant sa préoccupation par rapport aux positions de certains pays européens.**

Cette déclaration a été faite lors de la rencontre du secrétaire général de la Ligue arabe avec le représentant spécial de l'Union européenne pour le processus de paix au Proche-Orient, Sven Koopmans.

Une rencontre au cours de laquelle les deux parties ont évoqué le conflit israélo-palestinien, indique un communiqué de la Ligue.

M. Aboul-Gheit a exprimé son espoir de voir une «position européenne plus unie et plus cohérente concernant les droits des Palestiniens», a indiqué la ligue dans le communiqué.

D'autre part, des avions de combat sionistes ont bombardé, tôt mercredi dernier, un site dans le gouvernorat de Khan Younis et un autre au Sud de la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne *Wafa*.

La même source qui cite son correspondant sur place, a précisé qu'un avion de combat de l'occupation a visé un site au sud de Khan Younis, causant des dégâts matériels et un autre site au sud de la ville de Ghaza, sans faire de victimes.

Ces bombardements menés par les avions de guerre de l'occupant sioniste sur la bande de Ghaza sont les pre-



■ M. Aboul-Gheit a exprimé son espoir de voir une «position européenne plus unie et plus cohérente concernant les droits des Palestiniens». (Photo : D.R)

miers du genre depuis la fin de la dernière agression brutale en mai dernier, qui a duré 11 jours et fait 259 martyrs et près de 2000 blessés.

La dernière agression sioniste contre Ghaza a entraîné le déplacement de 75.000 personnes, dont 47.000 cherchant protection dans 58 écoles de l'Unrwa et 28.700 autres personnes hébergées dans des familles d'accueil.

Par ailleurs, 19 établissements de santé ont été ciblés et endommagés, dont sept hôpitaux, 11 cliniques de soins

primaires en plus du laboratoire central de test Covid-19.

### L'agression israélienne entraîne des pertes de 243 millions de dollars à Ghaza

Le bilan de l'agression sioniste sur la bande de Ghaza fait également état de la destruction de 230 bâtiments comprenant 991 logements et unités commerciales et 678 logements gravement endommagés et rendus inhabitables ainsi que 12.886 logements supplémen-

taires ayant subi des dommages mineurs.

En l'espace de 11 jours, de nombreux Ghazaouis ont vu leurs maisons et leurs moyens de subsistance détruits et ont subi des blessures physiques et des traumatismes psychologiques durables, outre leur incapacité à accéder aux soins médicaux, déplore l'ONG «Médecins sans frontières» (MSF), dans un rapport sur les répercussions de la récente agression sioniste contre l'enclave palestinienne.

Covid-19

## Spoutnik V protège contre tous les variants

Le concepteur du vaccin russe contre le coronavirus Spoutnik V a affirmé lundi qu'il protégeait contre « tous les variants connus » y compris le Delta, responsable d'une flambée de l'épidémie de Covid-19 en Russie. Cet homme qui prétendait lors de sa campagne électorale incarner l'anti-establishment et être sans aucune attache avec la capitale russe et sa région, ainsi que la deuxième ville du pays, Saint-Pétersbourg, sont particulièrement touchées par cette nouvelle vague, entraînant des records de contamination tandis que la campagne de vaccination patine. La région de Moscou a ainsi enregistré lundi sa plus forte hausse quotidienne depuis le début de la pandémie avec 1.811 cas, tandis que la capitale affiche 7.584 nouvelles infections.

En fin de semaine dernière, les cas quotidiens dépassaient les 9.000.

Selon le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, environ 90% des nouveaux cas sont dus au variant Delta, plus contagieux, apparu en Inde et qui menace de submerger les hôpitaux de la capitale. Dans ce contexte, Alexandre Guintzbourg, directeur du centre Gamaleïa à l'origine du Spoutnik V, a affirmé que la double injection «protège contre tous



les variants actuellement connus, en commençant par le britannique et jusqu'au variant Delta, le variant indien». Ces propos visent à encourager la population russe à se faire vacciner, alors que la campagne d'immunisation est à la traîne sur fond de méfiance et malgré les appels répétés du président Vladimir Poutine.

A Moscou, les autorités ont décrété la semaine dernière la vaccination obligatoire des employés du secteur des services.

Quelque 60% d'entre eux, soit deux millions de personnes environ, doivent

être vaccinés d'ici au 15 août. Saint-Pétersbourg, qui accueille actuellement des matches de l'Euro-2020 de football et est également touchée par la flambée, a annoncé vouloir vacciner 65% des fonctionnaires locaux d'ici août. Dans cette ville, de nouvelles restrictions sont entrées en vigueur lundi, avec notamment l'interdiction de vente de nourriture dans les fan-zones de l'Euro et la fermeture des espaces de restauration des centres commerciaux. Le nombre d'infections quotidiennes y a dépassé lundi le millier de cas pour la première fois depuis février. Des vi-

déos diffusées par les médias locaux ont montré un hôpital de Saint-Pétersbourg débordé, avec des patients allongés à même le sol.

D'autres vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré des trains de banlieue noirs de monde avec des habitants locaux, pour la plupart sans masques, quittant la ville pour la campagne sur fond de vague de chaleur. S'exprimant devant les députés lundi, Vladimir Poutine a souligné que «le danger du Coronavirus est toujours présent» et que «la situation s'aggrave dans plusieurs régions». Mais il s'est félicité que son pays a «réussi à atténuer le premier coup de l'épidémie, le plus dur» l'année dernière.

Son porte-parole, Dmitri Peskov, a lui, reconnu que «la situation réelle est difficile» et que «la tendance est mauvaise».

La Russie est, avec 129.801 morts recensés par le gouvernement, le pays européen le plus endeuillé. L'agence des statistiques Rosstat, qui a une définition plus large des décès liés au Covid-19, comptabilise elle quelque 270.000 morts depuis le début de la pandémie.



# contribution

## Situation économique et sociale en Algérie Bilan et perspectives 2021/2024



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Les conséquences sur les activités génératrices de revenus sont sévères pour les travailleurs sans protection sociale ou les travailleurs journaliers ainsi que pour les personnes les plus vulnérables au sein de l'économie informelle. Mais plusieurs mécanismes qui permettent d'atténuer les tensions sociales mais à très court terme, au-delà de 2022 tout peut arriver si on ne change pas de gouvernance et si on ne relance pas la croissance couplée avec la nécessaire cohésion sociale renvoyant à la morale des dirigeants, pour atténuer les tensions qui deviennent de plus en plus vivaces, risquant de remettre en cause les réformes politiques annoncées pour 2021.

Premièrement, les revenus de l'Etat peuvent encore servir de «tampon social de façon temporaire, tout dépendant de l'évolution du cours des hydrocarbures. Cela rend urgent des réformes économiques structurelles (économiques et politiques) impératives afin d'éviter début 2022 d'importantes tensions sociales et la cessation de paiement impliquant une lutte contre la corruption, plus de rigueur budgétaire et un changement de trajectoire de la politique socioéconomique.

Deuxièmement, vu la crise du logement, le regroupement de la cellule familiale concerne une grande fraction de la population et les charges sont payées grâce au revenu familial global. Mais il faut faire attention : résoudre la crise du logement sans relancer la machine économique prépare à terme l'explosion sociale.

Troisièmement, grâce à leur travail mais également aux subventions étatiques, les familles algériennes ont accumulé une épargne sous différentes formes.

Cependant, il suffit de visiter les endroits officiels de vente de bijoux pour voir qu'il y a «déthésaurisation» et que cette épargne est en train d'être dépensée face à la détérioration de leur pouvoir d'achat.

Quatrièmement, l'Etat, dans toutes les Lois de finances y compris celle de 2021, continue de généraliser les subventions via la rente des hydrocarbures, mais intenable dans le temps supposant un cours supérieur à 80 dollars le baril qui permettent de maintenir la cohésion sociale. Mais cette politique est injuste car celui qui perçoit 30 000 dinars mois bénéficiant des mêmes subventions que celui dont le revenu dépasse 300 000 dinars, devant aller, comme je le préconise depuis 2008, vers des subventions ciblées budgétisées par le Parlement.

Cinquièmement, l'importance de la sphère informelle qui joue comme soupape de sécurité à court terme et frein

**L'épidémie du coronavirus et la chute du cours des hydrocarbures a mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne, assise essentiellement sur la rente des hydrocarbures qui irrigue toute la société. Dire qu'aujourd'hui que la situation économique et sociale en Algérie est préoccupante constitue un euphémisme, expliquant actuellement les vives tensions sociales (voir notre interview parue dans le quotidien international lemonde.fr Paris 5/2/2021.**

au développement à moyen et long terme. Nous avons près de 45/50% de l'activité est concentrée dans la sphère informelle, plus de 6 millions de personnes actives, sans protection sociale, principalement dans les services, les petits boulots, plombiers, électriciens maçons et l'agriculture pour les saisonniers. Depuis le confinement, ils sont sans revenus bien que l'Etat a décidé d'attribuer récemment un montant symbolique de 10 000 dinars aux nécessiteux.

**Pour éviter le scénario pessimiste, quelles réformes doivent-elles être menées pour relancer l'économie algérienne ?**

L'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétences, de loyauté et d'innovation sont réinstaurés comme passerelles de la réussite et de la promotion sociale et limiter l'action de l'immoralité et de la assabia (relations tribales et de clientèles) facteurs de la décadence de toute société. Les réformes à venir doivent tenir compte d'une révision de l'actuelle politique socio-économique, au niveau international notamment de la demande de révision par l'Algérie de certaines clauses de l'Accord d'association avec l'Europe, non pas de l'Accord cadre, notre principal partenaire, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, d'autres zones de libre échange, notamment avec l'Afrique dont les échanges sont dérisoires. Mais, il ne faut pas vendre des utopies, supposant des entreprises compétitives (coût/qualité). Tout projet étant porté forcément par des forces politiques, sociales et économiques, sa réalisation étant fonction des rapports de force au niveau de la société et non au sein de laboratoires de bureaucrates déconnectés de la société, doit d'abord être compris par tous ceux qui, à un niveau ou à un autre, interviennent dans la décision économique, d'où l'importance de savoir communiquer dans un langage accessible à toute population et pas seulement aux initiés. C'est pourquoi, il faut insister sur l'effort d'une information de vérité, qui doit lui être associée, pour montrer l'opérationnalité de toute action gouvernementale au profit des générations présentes et futures.

Le défi 2021/2030 pour l'Algérie est la refondation de l'Etat passant par de profondes réformes politiques, renvoyant à un nouveau mode de gouvernance dont le fondement est la liberté au sens large pour une société participative et citoyenne.

Les responsables algériens s'adapteront-ils à ce nouveau monde dynamique en perpétuel mouvement, n'existant pas de modèle statique, ou vivront-ils toujours sur des schémas dépassés des années 1970/2000 conduisant le pays à l'impasse comme ce responsable de l'industrie le 31 janvier 2021, traduisant une méconnaissance des nouvelles réalités des filières industrielles mondiales, qui récemment parle encore «d'industries industrialisantes» des années 1970, une utopie. Le Président de

la République Abdelmadjid Tebboune lors des deux derniers Conseils des ministres, a demandé au gouvernement un bilan serein de la situation actuelle et des solutions adéquates pour faire face à la crise qui secoue pas seulement l'Algérie mais le monde. L'action gouvernementale doit définir clairement les objectifs stratégiques car un pays qui veut se développer doit préparer les choix qui permettent d'en saisir les conséquences basées sur des études précises qui doivent indiquer : comment se pose le problème ; quelles sont les contraintes externes (engagements internationaux de l'Algérie) ; quels sont les contraintes socio-économiques, financières et techniques internes ; quels sont les choix techniquement possibles et les ensembles de choix cohérents et quelles sont les conséquences probables de ces choix, quelles méthodes de travail choisir qui permettent de déterminer les paramètres (moyen et long terme) et les variables (court terme) dont dépend un système complexe. Après avoir décomposé la difficulté en éléments simples, il convient de se poser des questions et apporter des réponses opérationnelles, loin des théories abstraites, réalisations physiques et plan de financement sur chacun des éléments : Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ? Comment faire ? C'est dans ce cadre que sont intéressantes les propositions de Jacques Attali sur les industries d'avenir qu'il nomme les industries de la vie : la santé, l'alimentation, l'écologie, l'hygiène, l'éducation, la recherche, l'innovation, la sécurité, le commerce, l'information, la culture et bien d'autres, ces segments étant capables d'augmenter leur productivité, et donc d'améliorer sans cesse leur capacité de satisfaire la demande sociale nouvelle, fonction de nouveaux comportements.

Pour cet auteur, c'est donc en mettant tous les efforts sur les travailleurs et les industries de la vie qu'on sauvera les nations, les civilisations et l'économie. L'on devra distinguer dans la hiérarchisation, les projets capitalistiques dont le seuil de rentabilité, si le projet est lancé en 2021, ne sera réalisable horizon 2028/2030, des projets moyennement capitalistiques, avec un seuil de rentabilité au bout de cinq années et des projets faiblement capitalistiques (PMI/PME) au bout de 2/3 années, mais devant tenir compte des nouvelles mutations mondiales car l'épidémie du coronavirus a entraîné une crise économique en 2020 sans précédent depuis la crise de 1929, avec trois chocs, un choc de l'offre avec la récession de l'économie mondiale, un choc de la demande du fait de la psychose des ménages, et un choc de liquidité avec des ondes de choc pour 2021/2022.

Le monde ne sera plus jamais comme avant, devant assister à une importante reconfiguration des relations économiques internationales 2021/2030, à laquelle l'Algérie devra s'adapter. Si, les impacts de l'épidémie du coronavirus sont un danger pour le présent, elles

sont porteuses d'espoir pour l'avenir de l'humanité, une opportunité par notre capacité à innover par une autre gouvernance et pour un monde plus juste et solidaire afin de lutter notamment contre le réchauffement climatique avec d'importants flux migratoires dus (sécheresse, inondation, vents violents, cyclones) avec des recompositions territoriales. Ils prévoient un changement notable du modèle énergétique mondial. Dans ce cadre, la structure de l'action en faveur des réformes est globalement formée de cinq segments qui fondent le processus opérationnel de mise en œuvre : l'administration qui constitue la cheville ouvrière par son importance stratégique, la société civile/syndicats, les citoyens dans leur diversité, les partis politiques et les opérateurs publics et privés. C'est une entreprise d'envergure consistant principalement à réorganiser : premièrement, le champ des partis politiques qui ont de moins en moins d'audience auprès de la société ainsi que la réforme des institutions centrales et locales impliquant la déburcaucratization, la numérisation étant une des solutions, et une réelle décentralisation autour de grands pôles économiques régionaux; deuxièmement, le système information avec la numérisation qui en ce XXI<sup>e</sup> siècle n'est plus le quatrième pouvoir mais le cœur du pouvoir même; troisièmement, réorganiser le mouvement syndical et associatif dont la promotion de la femme signe de la vitalité de toute société; quatrièmement, la réforme de la justice par l'application et l'adaptation du droit tant par rapport aux mutations internes que du droit international; cinquièmement, adapter le système éducatif, centre d'élaboration et de diffusion de la culture et de l'idéologie de la résistance au changement et à la modernisation du pays où la déperdition du primaire au secondaire et la baisse du niveau devient alarmant; sixièmement la réforme du foncier agricole et industriel, du secteur de l'énergie avec le primat à l'efficacité énergétique et un nouveau modèle de consommation, dont un nouveau management stratégique de Sonatrach, lieu de production de la rente pour plus de transparence dans sa gestion septièmement, la réforme du système financier qui est un préalable essentiel à la relance de l'investissement public, privé national et étranger, les banques publiques et privées étant au cœur d'importants enjeux de pouvoir entre les partisans de l'ouverture et ceux de préservation des intérêts de la rente. D'une manière générale, pour réussir les réformes, l'Algérie a besoin qu'un regard critique et juste soit posé sur sa situation, sur ce qui a déjà été accompli de 1963 à 2020, et de ce qu'il s'agit d'accomplir encore au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants autour d'une même ambition et d'une même espérance devenant impérieux de mettre en place rapidement un dialogue serein avec des pistes de solution à la crise pour qu'on puisse éviter une nouvelle crise institutionnelle et économique, isolant l'Algérie de l'arène internationale et accentuant au niveau interne le divorce Etat-citoyens.

Professeur des universités, expert international, D' Abderrahmane Mebtoul



Tlemcen

## Un ambitieux programme en cours pour sortir les zones d'ombre de leur marasme

**Aujourd'hui, la stratégie adoptée par les pouvoirs publics concerne la dégradation à laquelle est confrontée la population des zones d'ombre auquel il faut accorder la priorité. «Tel est l'objectif que nous devons atteindre après le constat fait sur le terrain», a indiqué jeudi dernier M. Amoumen Mermouri, wali de Tlemcen lors de sa visite de travail dans la daïra de Nedroma dans la wilaya de Tlemcen.**

Ce dernier a affirmé que le secteur de l'éducation a vu la réalisation d'un certain nombre d'établissements scolaires touchant les trois cycles, ce qui va permettre de répondre aux préoccupations des parents dans le domaine, surtout éviter aux apprenants de faire la navette quotidienne, notamment les filles, et ce malgré la disponibilité du transport scolaire, ajoutant que le réseau routier est en dégradation constante, et là nous lui accordons une importance particulière pour une région agricole afin de leur faciliter le flux des véhicules, a-t-il conclu. Concernant le programme de sa sortie, certains projets relevant du secteur de l'hydraulique, de l'aménagement du stade, d'une école primaire, la réalisation de classes d'extension, du réseau routier de l'assainissement ont été inspectés afin de s'informer sur l'état d'avancement des travaux, et là, il a instruit les entreprises chargées des projets en question au respect des délais de réalisation afin de les réceptionner à temps. A ce titre, le chef de l'exécutif a procédé au lancement des travaux de réalisation de quatre



nouvelles classes pour le secteur primaire inscrites dans le cadre d'une opération d'extension au niveau de l'école Dermel Ali, relevant de la localité de Dar Ben Fès, dans la commune de Nedroma, pour un montant de 11,960,591,20 DA, pour un délai de 5 mois. Par ailleurs, au niveau de la cité Emir Abdelkader, il a inspecté les travaux de réalisation d'un stade de proximité programmé en 2021 pour un montant de 10.820.000,00 DA, un projet suivi d'un autre por-

tant sur la pose de bitume au niveau de ladite cité. Par la même occasion, le chef de l'exécutif s'est rendu au centre d'examen du BEM au niveau de Abdelmoumène Benali afin de s'enquérir des conditions matérielles et humaines mises en place pour le déroulement de l'opération qualifiée par ailleurs de meilleures. Dans les régions d'ombre dépendantes de la commune de Djebala, il a procédé au lancement des travaux concernant l'extension du ré-

seau d'alimentation au niveau de la localité «Demna», dont l'objectif vise à relever le débit en eau afin d'assurer une amélioration en matière d'approvisionnement des citoyens, et là, la parole a été donnée aux citoyens pour s'exprimer sur l'une de leurs préoccupations, à savoir la prise en charge de l'état du chemin menant au village, surtout que la région est renommée par ses différentes cultures.

S.T.Smain

Guelma

## Récolte de plus de 4.400 quintaux de colza

Un total de 4.454 quintaux de colza ont été récoltés par les services agricoles de la wilaya de Guelma, qui a réussi sa première expérience de culture de ce produit au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris samedi auprès de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS).

Le sous-directeur de la CCLS, Nouri Bouchebout, a indiqué à l'APS que les quantités de colza récoltées depuis le début de la campagne lancée début juin en cours et qui s'est poursuivie jusqu'au 17 du même mois, se répartissent sur 4187,4 quintaux de colza destinés à l'industrialisation, contre 266,6 qx de semences destinés au développement de cette production la prochaine saison.

Il a fait savoir, dans ce contexte, que l'opération de collecte se fait au niveau des entrepôts de la Coopérative de céréales et légumes secs des communes de Belkheir et Tamlouka, soulignant que le processus de collecte est toujours en cours. Les quantités collectées jusqu'à présent sont un «indicateur positif» du succès de l'expérience dans cette wilaya, surtout après que l'ensemble des exploitations agricoles ayant adhéré à ce programme ont atteint un taux de production de 20 qx



par hectare, a estimé la même source. De son côté, Khaled Bachtarzi, propriétaire d'une exploitation agricole privée dans la commune de Fedjoudj (Nord de

Guelma), a considéré que cette première expérience est une «réussite», ajoutant que son programme de plantation a ciblé une surface de 5,5 hectares, avec la réalisation d'un rendement moyen de 25 quintaux par hectare. Le directeur des Services agricoles (DSA), Guenoun Djoudi, avait déclaré avant le lancement officiel de la campagne de récolte de colza, que tous les indicateurs présagent la réussite de cette expérience, d'autant plus que la wilaya a cultivé une superficie totale de 450 hectares avec la participation de 59 agriculteurs de la plupart des communes ayant bien maîtrisé l'itinéraire technique de la plante, grâce à l'accompagnement des services agricoles, la Chambre d'agriculture et les cadres de l'institut technique des grandes cultures.

Il est à noter que le projet de développement de la culture du colza, concrétisé au cours de la campagne agricole 2020-2021 en Algérie, est supervisé par l'Institut technique des grandes cultures conformément à la feuille de route mise en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et a ciblé pas moins de 3.000 hectares à travers le pays.

R.R



Journée internationale de lutte contre la désertification à Sidi Bel-Abbès

## Reboisement d'une superficie de 3.805 hectares

À l'instar d'autres pays du monde entier et des autres wilayas du territoire national, la Conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel Abbès a célébré, ce jeudi 17 juin 2021, la Journée internationale de lutte contre la désertification et la sécheresse. La préoccupation est de taille. C'est loin d'être une fête, c'est une véritable dégradation qui touche notre écosystème à cause d'une désertification qui fait des ravages, pour différentes causes et menaces.

L'évènement a rassemblé tous les acteurs et partenaires concernés. Des conférences ont été données par des professeurs et des spécialistes dans le domaine, mettant en évidence un diagnostic sur ce phénomène et sa gravité sur l'écosystème, son impact sur la faune et la flore et ses retombées sur la santé en générale. L'existence et l'équilibre en dépendent directement. Si l'arbre disparaît, c'est toute une chaîne qui est interrompue, en passant par l'animal, l'insecte, puis l'homme.

Les intervenants ont apporté des explications sur les moyens qui contribueraient à en limiter les conséquences, en tirant de nouveau l'alerte à travers cet évènement, étant une ultime escale, pour présenter les différents programmes menés par les services des forêts pour lutter contre ce phénomène devenu une réelle menace, notamment dans les régions du sud de la wilaya, qui restent la plus grande zone menacée par la désertification : Bir el-H'mam, Oued Sebaa, Marhoum, Merine, Oued Taourira, Rjem De-



mouche, Tafessour et Ras al-Maa. Les initiateurs ont profité de cette occasion pour lui donner une dimension réelle et la valeur qu'elle mérite, en prévoyant le reboisement d'une superficie totale de 3.805 hectares dont 2 ceintures vertes couvrant une su-

perficie de 1.420 hectare. Une initiative très louable dans la mesure où elle sera suivie d'un contrôle rigoureux et périodique pour accompagner les plants à la maturité, et non les abandonner juste après avoir clôturé la «fête».

Des comportements éphémères qui nous font perdre de la salive, beaucoup de temps et d'argent, sans nous donner la possibilité ni l'occasion de se passionner dans ce «monde». Être ou ne pas être.

Djillali Toumi

## Ouargla

### Forum régional sur les programmes nationaux de recherche scientifique prioritaires

Les questions relatives aux programmes nationaux de recherche scientifique et de développement technologique prioritaires ont été débattues samedi par des enseignants-chercheurs et partenaires socio-économiques lors d'un forum régional tenu à l'Université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO).

La rencontre, à laquelle ont pris part des représentants de différentes organisations socio-économiques et des enseignants-chercheurs issus des universités d'Ouargla, Ghardaïa et El-Oued, a pour objectif la création d'un espace de coopération et de partage du savoir ainsi que des projets de recherche innovants dans les trois programmes nationaux sur la santé du citoyen, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, a expliqué le recteur de l'UKMO à l'APS, Mohamed Tahar Halilat. Elle se veut aussi une contribution à la valorisation et l'exploitation des résultats de la recherche scientifique en rapport avec la promotion de la



santé de la population, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables, a-t-il souligné. «Depuis février 2021, nous avons encouragé les chercheurs à prendre attache avec le secteur socioéconomique pour la préparation des projets», a indiqué la représentante du de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), relevant

du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Khatima Ait Oudhia, dans son allocation. «Des webinaires et des rencontres de sensibilisation ont été organisés au profit de la communauté scientifique et des secteurs partenaires», a-t-elle ajouté. Pour sa part, la directrice générale de l'Agence thématique de recherche en biotechnologie et

science agroalimentaire (ATRBSA), Lynda Boutekrabt, a salué les efforts menés par l'université de Ouargla pour réussir cette rencontre régionale, offrant une opportunité aux participants, dont des chercheurs et représentants des partenaires socio-économiques, de montrer leur savoir faire dans les différents domaines scientifiques, en prenant en considération les spécificités et les besoins de la région du sud du pays.

De son côté, le directeur général de l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé (ATRSS), Nabil Aouffen a souligné l'importance de telles initiatives visant à rapprocher les visions et les positions de la communauté scientifique et le monde socio-économique. Organisé par l'UKMO en coordination avec la DGRSDT, l'ATRBSA, l'ATRSS, le forum s'est déroulé en trois ateliers sur les thèmes de la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen.

R. R



## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
20.40 Petits plats en équilibre  
20.55 C'est Canteloup  
21.05 Le diable s'habille en Prada  
23.15 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.35 Météo 2  
20.39 Simplissime  
20.40 Basique, l'essentiel de la musique  
21.05 Un si grand soleil  
23.05 Rendez-vous en terre inconnue



09.50 Desperate Housewives  
10.15 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Incroyables transformations  
18.45 Le journal  
20.10 Météo  
20.50 Rép. Tchèque / Angleterre  
22.55 100% Euro : l'après-match



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo

12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.55 Ma ville, notre idéal

20.55 Ma maison de A à Z

21.00 Météo

21.05 Jusqu'à ce que la mort nous unisse

22.45 Ronde de nuit



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



L'after  
15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 France / États-Unis  
23.20 Jeanfi décolle



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 Raoul Taburin a un secret  
21.59 The Head  
22.52 Mes jours de gloire  
23.34 American Horror Story



20.15 Hollywood Live  
20.50 Ocean's Thirteen  
22.49 La chute du président



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.05 Influenceurs : une vie de rêve à Dubaï  
23.00 Loft Story, 20 ans après !  
23.35 Balance ton post !



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.05 La p'tite librairie  
21.40 Fort Boyard  
23.10 Fort Boyard



19.07 Mains armées  
20.16 Hollywood Live  
19.56 Action Women  
20.50 Man of Tai Chi  
22.31 I See You



19.45 Arte Journal  
20.50 Gluten, l'ennemi public ?  
22.15 Tuer l'indien dans le coeur de l'enfant



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 Notre-Dame de Paris  
23.20 Reconstruire Notre-Dame : le chantier du siècle



17.45 Eurosport News  
19.30 Beyşehir - Alanya (212,6 km)  
21.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo  
22.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo  
23.00 Eurosport Tennis Club  
23.30 Les meilleurs moments

## Sélection



### Ciné Frisson - 22.31

#### I See You

Thriller de Adam Randall

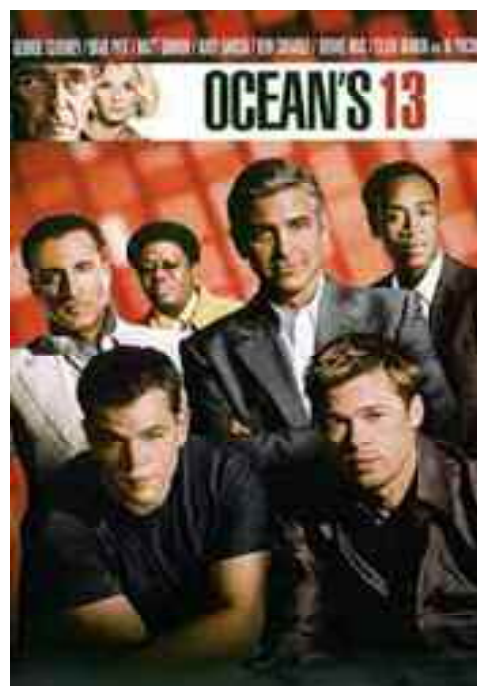
→ Justin Whitter, 10 ans, est enlevé alors qu'il fait du vélo dans un parc. L'inspecteur Greg Harper, en charge de l'enquête, établit un lien entre cet enlèvement et d'autres kidnappings, commis des années plus tôt. Or, un homme a été condamné pour ces crimes il y a quinze ans.

### Ciné Frisson - 20.50

#### Man of Tai Chi

Film d'action de Keanu Reeves

→ Un talentueux combattant de Tai Chi est embauché par un businessman qui organise des combats illégaux. D'abord consentant, le champion finit par se rebeller.



### Ciné Premier - 20.50

#### Ocean's Thirteen

Comédie policière de Steven Soderbergh

→ Danny Ocean et son gang de braqueurs 24 carats se retrouvent dans le grand Barnum de Las Vegas pour faire mordre la poussière au magnat du jeu, Willy Bank, responsable de la faillite (et de l'infarctus) de Reuben, leur mentor à tous.



Dans une exposition de ses peintres

## Un autre visage sur les créations de l'artiste Khedda

Les célébrations du 30<sup>e</sup> anniversaire du décès du grand artiste plasticien, Mohamed Khedda, ont révélé un autre visage de ses diverses créations imprégnées de l'art plastique, et ce à l'occasion d'une exposition en hommage à cet artiste, ouverte samedi à la «Seen Art Gallery» d'Alger.

Placée sous le thème «Mohamed Khedda à travers l'art plastique», cette exposition offre au visiteur l'occasion de découvrir ou redécouvrir les créations de cet artiste distingué. A travers cet art, Mohamed Khedda a présenté un visage contemporain de l'Algérie post-indépendance, en gardant le rythme avec les grands événements économiques, culturels et artistiques qu'a connus l'Algérie à l'époque, comme la révolution agraire et le mouvement syndical ainsi que l'élan des œuvres de création dans divers domaines, dont les pièces théâtrales immortelles d'Abdelkader Alloula, Kateb Yassine et autres.

Cet art passe en revue les événements les plus importants ayant caractérisé la fin des années soixante et soixante-dix, tels que les grandes manifestations, ainsi que les rencontres nationales et internationales dans divers domaines. Cette exposition, qui se poursuit jusqu'au 19 juillet, met en exergue la créativité de Mohamed Khedda qui a pratiqué plusieurs arts, dont des œuvres réalisées à l'encre. Né le 14 mars 1930 dans la ville de Mostaganem et décédé le 4 mai 1991 à Alger à l'âge de 61 ans, Mohamed Khedda est l'un des fondateurs de l'art plastique algérien contemporain et aussi l'un des piliers de «l'École des signes». Il a beaucoup travaillé sur la réalité et le patrimoine culturel et civilisationnel algérien.

R. C.

## «Urban Jungle»

# Exposition sur le réaménagement d'une rue d'Alger

Une exposition sur des propositions de réaménagement d'une rue d'Alger, intitulée «Urban Jungle» a été organisée samedi au siège de l'École supérieure des Beaux-Arts d'Alger (Esba), dans le cadre de la première biennale algéro-française du design «DZign2020+1».

Cette biennale, placée sous le slogan, «Réinventer la vie par le design», compte également les travaux des étudiants des Ecoles, polytechnique d'architecture et d'urbanisme (Epau) et de l'Esba, et d'autres expositions en cours jusqu'au 27 juin.

Sept étudiants de l'Esba, Chakib Mouffok Merouani, Fairouz Z'Hor Tobbal, Yani Himeur, Refaâ Zerrouk, Meksa Yadadene, Lina Khelifa et Iheb Hamza Felli ont travaillé sur des propositions de réaménagement de la rue «Lafayette», sise au boulevard Krim-Belkacem, pour lui redonner vie avec des idées innovantes de design qui permettront de l'inscrire dans la durabilité.

«Une collecte minutieuse de données» a été effectuée par les porteurs de ce projet «complexe» mais «ambitieux» a permis d'étudier et de recenser toutes les contraintes liées à cet espace «abrupte», au tissu urbain «disparatè et très peu homogène» de par le «mélange d'époques et de styles de ses constructions», explique l'enseignant à l'Esba, Mourad Bouzar, également encadreur du projet avec ses collègues, Djaoued Guessouma et Rym Mokhtari, ainsi que l'artiste designer Nabila Kalache.

«Un questionnaire» a ensuite été soumis aux «riverains et usagers de cette rue», aux «élèves d'une école primaire ainsi qu'à leurs parents qui fréquentent quotidiennement ce lieu», et dont les réponses



ont permis de dégager un «plan de travail et une feuille de route» destinés à la mise en pratique d'un ensemble d'idées susceptibles de rendre l'endroit plus accessible aux passants, offrant un espace de jeu et d'attente aux enfants et à leurs parents dans des normes plus rationnelles et hautement esthétiques, explique Fairouz Z'Hor Tobbal. Le design, est désormais, une discipline artistique qui s'«impose progressivement à l'ère du numérique» et la Biennale algéro-française du design DZign 2020+1 le «situe au sommet de ses objectifs» pour en faire un des outils nécessaires à la vie quotidienne, a souligné la commissaire de l'événement, Feriel Gasmi Issiakhem. Outre sa dimension esthétique, le design, poursuit la commissaire, est «un moyen de communication assez direct pour se rendre compte finalement que nous avons les mêmes aspirations et inquiétudes univer-

selles : transitions énergétique, climat, économie circulaire, l'esthétique par le zéro déchet et les villes durables». Dans le même élan de cette journée portes ouvertes, le célèbre designer Mohamed Yahiaoui, plus connu sous son nom d'artiste «Yamo» a fait part de son expérience aux étudiants de l'Esba, présents en nombre dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du Coronavirus, insistant sur «le dessin» comme base de tout travail artistique. Agé de 63 ans, Yamo a réalisé plusieurs projets importants dans différentes villes du pays et à l'étranger, à l'instar de ses travaux dans la ville de New York, au Japon (les éventails de verre) ou encore en France. La Première biennale algéro-française du design «DZign2020+1» est organisée, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Institut français d'Algérie (Ifa), en collaboration avec

l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), l'Esba, l'Epau et le musée public national d'Art moderne et contemporain d'Alger.

R. C.

Cinémathèque algérienne

## Hommage à Rachid Fares

La cinémathèque algérienne, rend hommage à Rachid Fares, disparu en 2012, par la programmation d'un cycle dédié à cet acteur, du 20 au 24 juin, à la salle d'Alger annonce l'établissement. La cinémathèque prévoit la projection de «Morituri» de Okacha Touita, adapté en 1999 du roman éponyme de Yasmina Khadra, «Les enfants du soleil» de Mohamed Iflisen (1991), «L'envers du miroir» (2007) de Nadia Cherabi, «Une femme pour mon fils», réalisé par Ali Ghanem en 1982, et de «Le refus» (1982) réalisé par le regretté Mohamed Bouamari. Lancé très jeune dans le monde du cinéma et de la télévision où il fera carrière, l'artiste disparu avait notamment joué aux côtés de grands noms du cinéma et du théâtre algérien, comme Sid Ahmed Agoumi, Ahmed Benaïssa Sonia, et Athmane Ariouate, entre autres. Il avait joué dans «Hassan Nya» de Ghouti Ben Deddouche, «Le thé d'Ania» de Saïd Ould Khelifa, «Le clandestin» de Ben Amar Bekhti, entre autres films. Au théâtre, il avait donné la réplique à la comédienne Sonia dans les pièces de théâtre «Nuit de divorce» et «Les saltimbanques». Sa dernière apparition au cinéma a été dans le film «Mustapha Ben Boulaïd» de Ahmed Rachedi, aux côtés de Hassan Kechache et Slimane Benaïssa. Rachid Fares s'est éteint le 20 juin 2012 à l'âge de 57 ans.

R. C.

## «Phare marin» de Mostaganem

# Le site historique ne sera pas démoli

Les services de la wilaya de Mostaganem ont démenti les informations colportées dernièrement, selon lesquelles le site historique «phare marin» aurait été démoli, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication de ces services. Un communiqué de cette cellule de communication, dont une copie a été remise à l'APS, indique que le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia dément catégoriquement tout ce qui a été colporté ces deux derniers jours, concernant une prétendue démolition de ce site historique sis au niveau du quartier «Plateau» de la ville de Mostaganem, et la construction à sa place des immeubles d'habitation. «Les autorités locales n'épargneront aucun effort, en concertation avec le ministère de tutelle, pour prendre des initiatives pour mobiliser les sommes nécessaires pour la réhabilitation et la réno-



vation de tous les monuments historiques et archéologiques de la ville de Mostaganem, qui sont autant de témoins sur la dimension civilisationnelle de cette région et ses affluents culturels authentiques», souligne le communiqué.

Des publications appelant à ne pas démanteler cet édifice sis au niveau

d'une colline surplombant le port commercial et ne pas le transformer en terrain d'assiette pour des immeubles d'habitation, ont été diffusées le week-end dernier sur les réseaux sociaux, donnant lieu à des rassemblements de protestation des citoyens au quartier «Plateau marine».

R. C.



# sport

## Barkat Mourad (ex-JSB et MOC) Un leader, un style...

→ **Barkat Mourad fait ses premiers pas à la fin des années 60 en deuxième division avec le club de son village natale, la Jeunesse Sportive Bizot, actuel Didouche Mourad où il a vu le jour le 20 juin 1950.**

Il est repéré lors des matches inter-lycées à Constantine par les dirigeants du MOC, les Blanc et Bleu attendaient le match barrage d'accèsion de la JS Bizot face à Aouinet el Foul pour acquérir définitivement les services du talentueux Saâdane comme on le surnomme. Il rejoint le MO Constantine, son club de toujours à la saison 1969/1970 en Nationale II.

Ce joueur de 19 ans, vif et dynamique malgré le changement de son poste de milieu de terrain à la défense par le défunt Zekri Rabie, qui le place comme dernier défenseur et lui remet le fameux n° 3, son maillot fétiche qu'il a porté jusqu'à la fin de sa carrière où il se distingue par les points forts suivants : une formidable détente, un extraordinaire jeu de tête, une très bonne relance ainsi que la couverture rapide en dépossédant proprement et sans faute ses adversaires du ballon. Un grand souvenir gravé dans la mémoire du joueur lors d'une rencontre décisive face à l'OM Ruisseau. L'évènement s'est passé durant sa seconde saison avec le MOC (n° 2 1970-1971), il exposa au grand public une prestation distinguée qui offre la victoire au MOC (2-0) et l'accèsion en Nationale I ainsi que le retour de l'étendu club constantinois parmi les grands où il réalise une superbe pre-



■ Barkat Mourad a fait les beaux jours de la sélection.

(Photo : D. R.)

mière saison et franchit déjà un palier vers la division nationale.

Nous apprécions, non seulement son talent de leader en défense avec Megri, Abdenouri, Benabdoune, Bouznada et Tabet, mais aussi du grand standing devant Fendi, Zogmar, les frères Adelani, Krokro, Khaine et Gamouh, ce capitane très respectueux avec tous les acteurs du foot, adversaires, arbitres ou dirigeants est marqué d'un fair-play extraordinaire. Il épouse cette courbe ascendante qui lui vaut sa première sélection en équipe nationale à l'âge de 21 ans en 1971 sous les commandes des sélectionneurs Rachid Mekhloufi et El Kenz, et cela jusqu'en 1973 où il a disputé les deux matches éliminatoires de la Coupe du monde 1974 face à la Guinée et la sélection magrébine. En outre, il a participé au tournoi nord-africain et plusieurs matches internationaux avec la sélection nationale de la police. L'étudiant rejoint l'EN universitaire et participe aux Jeux Panarabes

en 1972 à Beyrouth en demi-finale face au Liban où il a subi une grave agression qui l'a immobilisé dans un état comateux pendant 4 heures avec son coéquipier Laala.

Ce charmant capitaine de 25 ans, a disputé avec le Mouloudia de Constantine les deux finales consécutives de 1975 et 1976, et deux éditions de la Coupe magrébine des clubs champions 1973, 1975 aussi la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs des coupes 1977.

C'est la fin d'une intéressante décennie du roi sans couronne, il est au plus mal, la réforme sportive l'oblige à quitter la maison blanche qui s'est effondrée pour rejoindre le CMC. Il raccroche les crampons à l'âge de 29 ans au terme de la saison 1978-1979.

Le natif de Didouche Mourad prendra ensuite les rênes du club amateur CRDM (Chabab Riadhi Didouche Mourad), en même temps président et entraîneur entre 1980-1986 où il a fait un grand travail de formation en instaurant un professionnalisme de rigueur. Cela permet à plusieurs

jeunes talents de s'épanouir tels que les Dehdouh, Belkedas, Barkat, Nour, Bouslah et d'autres joueurs de l'époque, formant une grande équipe qui pratiquait un football spectaculaire et qui avait son mot à dire dans la scène footballistique constantinoise et régionale. Ils atteignaient les 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie mais fut vaincu par le CMC après une grande injustice du corps arbitral, malgré la jolie prestation des protégés du coach Saâdane. Puis il se consacre à l'enseignement supérieur comme recteur et professeur à l'université de Biskra où il a été affecté comme chef de projet au début de l'année 1980. En 2017, il terminera sa carrière tranquillement. Tous ceux qui ont croisé Mourad tenaient à lui rendre un émouvant hommage, louant une personnalité humble et engagée, que ce soit lors de sa riche carrière de footballeur, ou à l'université, il laissera à jamais le souvenir d'un grand leader, dans tous les sens du terme.

Mohamed Mehdi B.

## Championnats arabes d'athlétisme Huit nouvelles médailles pour l'Algérie

→ La sélection algérienne d'athlétisme (messieurs-dames) a décroché huit médailles dont quatre en or, lors de la 4<sup>e</sup> et dernière journée des championnats arabes des nations, disputée dimanche au stade Radès de Tunis, terminant avec une moisson de 21 breloques (6 or, 7 argent, 8 bronze).

Les médailles d'or étaient l'œuvre de Abdelmalik Lahoulou sur 400 m haies avec un temps 49.45, Larbi Bourrada dans les épreuves du décathlon (poids, longueur, hauteur, 100 m, 400 m), Yasser Mohamed-Tahar Triki au saut en longueur et Mohamed-Ali Gouaned (800 mètres) avec un temps de 1:46.67.

Pour sa part, Abdelmoumène Bourekba a décroché la médaille d'argent (Disque), réalisant un nouveau record national de 58 m et 44 cm. Idem pour sa compatriote Loubna Ben-Hadja (400 mètres/haies) qui a eu l'argent avec un chrono de 57:39

Les médailles de bronze ont été obtenues par Samira Messad au 400 mètres/haies avec un chrono de 58.20 et Kaouther Salmi au triple saut.

Lors de la troisième journée disputée samedi, la sélection algérienne a décroché quatre médailles dont deux en or. Les deux médailles d'or algériennes ont

été remportées par le triple sauteur Yasser Mohamed-Tahar Triki avec une marque à 17,26 m, et la spécialiste du lancer du marteau Zouina Bouzebra grâce à un sixième essai mesuré à 65,20 m, établissant un nouveau record d'Algérie et arabe de la spécialité.

Les deux breloques en bronze sont revenues à Fatiha Bahi-Azzoum sur 3 000 m steeple et Riham Sennani sur 10 000 m, dont c'est la deuxième médaille de bronze, après celle obtenue sur 5 000 m.

Lors des deux premières journées de compétition, disputées mercredi et jeudi, la sélection algérienne s'était distinguée grâce aux médailles d'argent décrochées par Rahil Hamel (100 m haies), Amine Bouanani (110 m haies), Mohamed-Ali Gouaned (400 m), Hicham Bouchicha (3 000 m steeple) et Yousra Arara (hauteur), alors que celles en bronze ont été l'œuvre (1.71 m) de Souad Azzi (20 km marche), Riham Sennani (5 000 m), Roumaïssa Belabiod (longueur) et Hicham Bouhanoune (hauteur). Cette 22<sup>e</sup> édition des championnats arabe, initialement prévue l'année dernière avant d'être reportée à cette année en raison de la pandémie de Covid-19. ■

## MC Oran

### Un contrat d'entraîneur en chef jusqu'à la fin de saison pour Bouazza

→ Le technicien Abdellatif Bouazza a paraphé un contrat en tant qu'entraîneur en chef du MC Oran jusqu'à la fin de la saison 2020-2021 après avoir assuré dans le même club les fonctions de préparateur physique puis d'entraîneur-adjoint depuis septembre dernier, a-t-on appris dimanche de la direction de cette formation de Ligue 1 de football.

Agé de 29 ans, Bouazza devient désormais le plus jeune entraîneur exerçant cette saison dans le championnat du premier palier composé de 20 clubs. Il avait rejoint le MCO lors de l'intersaison pour combler l'absence d'un préparateur physique français proposé par l'ex-driver des «Hamraoua» Bernard Casoni, avant que ce dernier ne décide de le maintenir dans son staff technique.

Promu comme entraîneur-adjoint d'Omar Belatoui après le départ de Casoni en fin d'année dernière, il gardera le même statut avec le successeur de Belatoui, en l'occurrence, Khéïredine Madoui, avant de succéder lui-

même à ce dernier, parti la semaine passée. La direction oranaise n'écarte pas, en outre, l'éventualité de prolonger le contrat de son jeune coach si ce dernier parvenait à réaliser l'objectif assigné qui est de décrocher une place qualificative à une compétition africaine la saison prochaine, précise-t-on de même source.

Abdellatif Bouazza a réussi son premier examen en battant le MC Alger (2-1) samedi au stade Ahmed-Zabana pour le compte de la 26<sup>e</sup> journée de championnat. Cette victoire a permis aux gars d'El-Bahia de mettre un terme à leurs dernières contre-performances à domicile.

Les Mouloudéens ont également préservé leur troisième place avec 47 points, mais accusent un retard de six points sur le leader, l'ES Sétif, qui compte de surcroît un match en moins. Lors de la prochaine journée, les protégés de Bouazza accueillent le CR Belouizdad, quatrième au classement avec 46 points et deux matches en retard. ■

## EN DEUX MOTS

### Coupe arabe des nations (U20) : l'Algérie bat la Mauritanie

L'équipe algérienne de football des moins de 20 ans (U20) de football, s'est imposée dimanche face à son homologue mauritanienne 1 à 0 (mi-temps : 0-0), en match disputé au stade international du Caire, comptant pour la 1<sup>re</sup> journée (Gr. A) de la Coupe arabe des nations de la catégorie, qui se déroule en Egypte (20 juin-6 juillet).

Les Algériens ont dû attendre le temps additionnel pour arracher la victoire, grâce à un but marqué par le sociétaire de Valenciennes FC (France) Issam Bouaouane (90'+5) d'un tir puissant dans la surface. Dans l'autre match du groupe A, l'Egypte (pays hôte) a démarré le tournoi sur le bon pied, en s'imposant un peu plus tôt dans la journée face au Niger (2-0). Les joueurs du sélectionneur Mohamed Lacete enchaîneront mercredi en affrontant l'Egypte (15h), avant de boucler la phase de poules en défiant le Niger, samedi prochain (15h).

Seize nations prennent part à cette compétition, où elles ont été scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

## LA NR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar.  
Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.  
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**.  
**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.  
Diffusion centre : **SEDICOM**.  
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr)/E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**
**Championnats arabes  
d'athlétisme**

 Huit nouvelles médailles  
pour l'Algérie

**le match à suivre**
**Coupe arabe des nations  
(U20)**

 L'Algérie bat la  
Mauritanie

**football**
**MC Oran**

 Un contrat d'entraîneur  
en chef jusqu'à la fin de  
saison pour Bouazza

Coupe de la CAF : Coton Sport 1 - JSK 2

# Les dernières marches pour être les champions

→ **En déplacement à Yaoundé, la JS Kabylie a renversé Coton Sport (2-1) ce dimanche en demi-finale aller de la Coupe de la Confédération et fait un pas important vers la finale.**

La JSK, la seule et unique rescapée des compétitions africaines, continue de s'accrocher et est rentrée ce dimanche du Cameroun avec une belle récolte 2-1. Une semaine avant le match retour, c'est un résultat qui permet à la JSK de mettre un pied en finale de la Coupe de la CAF. Pas question de lâcher toutes les cartes en sa possession qui lui donneraient le droit de jouer sa première finale continentale depuis 2002. Les joueurs savent comme tous les acteurs professionnels qu'une demi-finale est presque une finale avant l'heure, débiter surtout une compétition de cette envergure, entrer dans le tournoi d'une manière différente que celle des championnats est déterminante pour la suite. Ce sont plusieurs émotions qui se croisent en même temps, d'abord pour les joueurs qui n'ont jamais vécu de pareilles confrontations, et ensuite pour les fans, veiller surtout à leur livrer une meilleure prestation et surtout marquer des buts. Peut-être aussi de leur avoir imposé le statut de favoris... une occasion de se mettre en valeur, la victoire est indispensable, une victoire puisque promise avant le coup d'envoi. Dans ce type de match, prendre un but c'est courir automatiquement vers une égalisation tout en veillant à ne pas en prendre un second qui serait fatale pour la suite de la partie. Le but situé à la 30' inscrit par Araina était un but qui était, il faut le dire, positif pour la suite de la partie puisqu'il a permis aux acteurs du sélectionneur français de corriger la stra-



■ La JSK bien partie pour jouer la finale.

(Photo &gt; D. R.)

tégie et de faire reprendre possession aux joueurs les différents corps de terrain et éviter des espaces larges qui offrent des opportunités aux Camerounais de scorer et de renforcer ensuite leur forteresse.

Dix minutes plus tard, nous avons vu les Algériens égaliser, mais le but est refusé pour une position de hors-jeu signalée par la VAR. On jouait les dernières secondes de prolongation de la première mi-temps lorsque Kerroum sorti, on ne sait d'où, remet les pendules à l'heure. En seconde mi-temps, sur leurs actions les deux équipes manifestent des pics de forme ce qui donne du jus au match. Sachant que les deux équipes étaient

programmées pour la finale, l'une comme l'autre la voulait, et la rêvait. L'accélération du jeu justifiait ce désir. La JSK dans ses précipitations, notamment après le but encaissé plusieurs occasions de scorer de revenir et prendre une marge qui sécuriserait la suite de la partie donc se mettre à l'abri d'une éventuelle surprise venant du côté adverse. 63' de jeu, le but attendu par tous arriva en toute beauté. Le ballon est dévié dans les filets par le défenseur Etame, après un centre de Bensayah (2-1). Les Kabyles, depuis leur départ dans cette course au trophée, avaient déjoué toutes les stratégies de leurs adversaires, et au fur et à mesure que le titre s'approchait, les entraîne-

ments franchissent un palier plus technique et plus dur. Pour toutes les équipes, le foot de la finale n'est pas celui du championnat, il n'y a pas d'enseignements excessifs à tirer mais seulement respecter les consignes des entraîneurs, ce qui n'est pas souvent la bonne leçon lorsque mal comprise. La victoire de la JSK ouvre les portes de la finale.

**H. Hichem**
**A voir**

- M6 : République tchèque - Angleterre à 20h
- BeIN Sports 2 : Croatie - Ecosse à 20h

**La Der**
**Ligue 1 : L'ESS bat le CABBA et conforte sa position de leader**

L'ES Sétif, vainqueur dimanche à domicile dans le derby des Hauts-Plateaux face au CABBA Arreridj 2 à 0 (mi-temps : 1-0), a conforté sa position de leader, en match décalé de la 26<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football. L'Entente a dû attendre le temps additionnel de la première période pour faire la différence, grâce à un penalty transformé par Houssam-Eddine Ghacha (45'+2). En seconde période, les Sétifiens ont corsé l'addition par l'entremise d'Akram Djahnit, toujours sur penalty (80').

A l'issue de cette victoire, l'ESS préserve son avance de sept points d'écart sur son poursuivant direct la JS Saoura,

alors que le CABBA concède sa première défaite après une série de six matches d'invincibilité.

En ouverture de cette 26<sup>e</sup> journée, la JSS a conforté sa position de dauphin, en l'emportant samedi à Bechar face à la lanterne rouge la JSM Skikda (3-0), alors que le MC Oran a renoué avec la victoire, après deux défaites de rang, toutes compétitions confondues, en l'emportant à la maison face au MC Alger (2-1), et reste sur le podium. Dans le bas du classement, le premier relégable le NA Hussein-Dey n'a pas fait mieux qu'un match nul, en déplacement face à l'ASO Chlef (1-1), et reste toujours sans

le moindre succès, depuis sa dernière victoire en championnat face au RC Relizane (3-0), le 26 février dernier. La 27<sup>e</sup> journée de la compétition se jouera samedi, dimanche et lundi prochains, et sera marquée par l'affiche entre le MC Alger et l'ES Sétif. Cette journée sera tronquée du match JS Kabylie - WA Tlemcen, reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des «Canaris» en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), dimanche 27 juin face aux Camerounais de Coton Sport au stade du 5-Juillet d'Alger (20h).